

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du Conseil Municipal

du lundi 18 octobre 2010

Par convocations individuelles adressées le 11 octobre 2010 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal est invité à se réunir en séance ordinaire le 18 octobre 2010.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2010.
- 2) Communications du Maire.
- 3) Rapport de commissions.
- 4) Modification n° 4 du P.O.S.
- 5) Approbation d'un avenant.
- 6) Fixation de la valeur comptable des terrains de voirie.
- 7) Rapport d'activité 2009 de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.
- 8) Divers.

L'an deux mil dix, le dix-huit octobre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Claude KERN, Maire.

Présents : M. Claude KERN, Maire.

M. Eric HOFFSTETTER, M. André GARNIER, Mme Charlotte SCHOTT, Jacques ECKERT et Jacky NOLETTA, Adjoints.

Mme Fabienne ANTHONY, Mme Huguette DIEMER, Mme Véronique IFFER, M. Richard JUNG, M. Pierre KASTENDEUCH, M. Patrick KERN, M. Christian LALUET, Mme Francine REINHART, M. Christian SCHAEFFER, M. Alain VOLTZENLOGEL, M. Richard VOLTZENLOGEL, M. Damien WERLE et M. Jacky ZUMSTEIN.

Absents excusés : M. Jean-Paul BURKARDT, donne pouvoir à M. Jacky NOLETTA,
Mme Sylvie GRATHWOHL, donne pouvoir à Mme Charlotte SCHOTT,
M. Patrick SIMON, donne pouvoir à Mme Véronique IFFER,
Mme Patrice ZENSS, donne pouvoir à M. Richard JUNG.

En ouvrant la séance, M. le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents.

M. Richard VOLTZENLOGEL est nommé secrétaire de séance.

1) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 27 septembre 2010

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2010.

2) Communications du Maire

- ♦ 27/09 Conseil Municipal.
- ♦ 04/10 Toutes commissions réunies : hypothèses projet périscolaire.
- ♦ 07/10 Info petite enfance Conseil Général du Bas-Rhin.
Noces d'Or des époux Joséphine et Robert GASS.
Commission Animation Jeunesse.
- ♦ 08/10 Passation commandement Sapeurs-Pompiers Bischwiller.
- ♦ 09/10 Inauguration exposition arboricole.

- ♦ 11/10 Conseil Communauté de Communes de la Basse-Zorn.
- ♦ 12/10 Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
- ♦ 13-15/10 Convention ADCF à Dijon.
- ♦ 15/10 Comité Directeur ADEAN.
- ♦ 17/10 Sortie Conseil Municipal à Gries-Palatinat.

La Commune de Gries n'a pas fait valoir son droit de préemption pour l'immeuble suivant :

- Section 1 n° 152 et 154

20, chemin de Haguenau

3) Rapport de Commissions

- Toutes commissions du 4 octobre 2010.
- Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 12 octobre 2010.

4) Modification n° 4 du P.O.S.

En complément de sa délibération prise en séance du 27 septembre 2010, M. le Maire propose de rajouter les points suivants à ce dossier :

- déplacement de la limite UAJ afin de rétablir une partie de la zone UA3 et UB4.
- prise en compte des observations émises par les services de l'État lors de l'approbation de la modification n°3.
- modification de rédaction du règlement permettant de faciliter l'interprétation de l'article 7 en ce qui concerne le « Schlupf ».

et donne les explications nécessaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide de rajouter ces trois points à la modification n° 4 du P.O.S.
- charge Mme Mireille EHRHARDT urbaniste à Strasbourg de la préparation du dossier.
- autorise le Maire à signer tous documents y relatifs.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2011.

5) Approbation d'un avenant

M. le Maire soumet à l'assemblée l'avenant n°1 au contrat de bail signé avec Bouygues Télécom en date du 28 septembre 2000 concernant la station de radiotéléphonie mobile installée près du terrain de foot, cet avenant concerne la réindexation annuelle du loyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- approuve cet avenant.
- autorise le Maire à le signer ainsi que tous les documents s'y rapportant.

6) Fixation de la valeur comptable des terrains de voirie

Afin de pouvoir inscrire dans l'actif de la Commune les terrains de voirie récemment acquis à l'euro symbolique, il y a lieu de fixer une valeur comptable pour ces terrains qui font partie du domaine public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

Vu l'avis de la Commission des Finances

- décide de fixer la valeur comptable des terrains à intégrer dans le domaine public à 150 € l'are.
- autorise le Maire à signer tous les actes y relatifs.

7) Rapport d'activité 2009 de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes de la Basse-Zorn nous a transmis son rapport d'activités de l'année 2009.

Une copie complète de ce rapport a été transmise par courriel à chaque conseiller.

Après les explications des conseillers communautaires et discussions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ce rapport d'activités de l'exercice 2009.

8) Divers

M. le Maire informe

- des formations destinées aux élus, et dispensées par l'ENGEES.
- du résultat des purges réalisées sur le réseau d'eau potable fin août.

Discussion au sujet

- des hypothèses retenues pour l'implantation du périscolaire. Un travail d'information sera fait vis-à-vis des habitants.
- des travaux d'entretien de l'Espace « La Forêt ».
- du trafic routier des camions sur la RD 48 en pleine nuit.
- des déchets déposés en forêt à Marienthal.

La séance est levée à 21 h 30.

Le secrétaire de séance,
Richard VOLTZENLOGEL